Microlog Microfiche Collection
Resolution Chart

Copyright

Copyright for the ***contents*** of this microfiche is held by the publisher of the original document. Please contact the original publisher for guidance in all copyright matters. Copyright in this ***microfiche edition*** is held by Micromedia Limited.

Quality of the Microfiche Reproduction

Micromedia Limited maintains the highest standards for micrographic reproduction. Attempts are made to obtain the best quality print version to microfilm. However, there are some printing styles, colours and graphic layout styles (including maps, graphs and tables) which do not reproduce well. Because of the value of the original document, Micromedia has filmed it recognizing that it may not be as easy to read as the original document.

Some pages have been filmed twice to improve the clarity of the reproduction. Consult both reproductions to ensure that all of the original text is read.

Microcopy Resolution Test Chart
National Bureau of Standards
Standard Reference Material 1010a
(ANSI and ISO Test Chart No. 2)

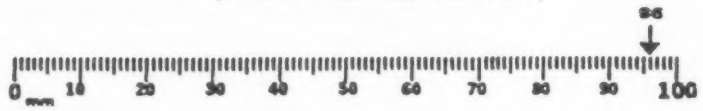

PM-1 3½"x4" PHOTOGRAPHIC MICROCOPY TARGET
NBS 1010a ANSI/ISO #2 EQUIVALENT

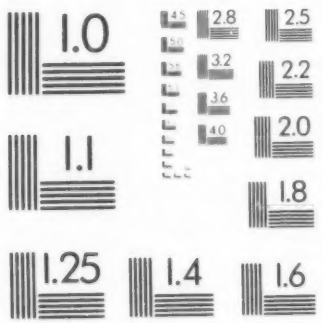

MS109

NATIONAL MICROGRAPHICS ASSOCIATION

24x

micromedia
a division of IHS Canada

20 Victoria Street, Toronto, ON M5C 2N8
Tel.: (416) 362-5211
Toll free: 1-800-387-2689
Fax: (416) 362-6161

Collection MICROLOG sur Micromédia
Tableau de résolution

Droits d'auteurs

Les droits d'auteurs du conenu de cette microfiche sont détenus par l'éditeur du document original. Veuillez communiquer avec celui-ci pour obtenir des renseignements sur tout ce qui touche les droits d'auteurs. Les droits d'auteurs de cette édition sur microfiche sont détenus par Micromédia Limitée.

Qualité de reproduction sur microfiche

Micromédia Limitée maintient les normes de reproduction micrographique les plus élevées. Elle fait tout son possible pour obtenir la version sur papier à reproduire sur microfiche de la meilleure qualité possible. Cependant, certains styles d'imprimerie, de couleurs et de style de mise en page graphique (incluant des cartes, des grahiques et des tableaux) se reproduisent mal. En raison de la valeur du document original, Micromédia l'a reproduit tout en reconnaissant qu'il ne sera peut-être pas aussi lisable que le document original.

Tableau de résolution micrographique
National Bureau of Standards
Standard Reference Material 1010a
(ANSI and ISO Test Chart No. 2)

PM-1 3½"x4" PHOTOGRAPHIC MICROCOPY TARGET
NBS 1010a ANSI/ISO #2 EQUIVALENT

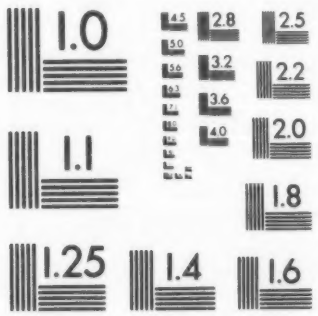

MS109

NATIONAL MICROGRAPHICS ASSOCIATION

24x

micromedia
a division of IHS Canada

20 Victoria Street, Toronto, ON M5C 2N8
Tel.: (416) 362-5211
Toll free: 1-800-387-2689
Fax: (416) 362-6161

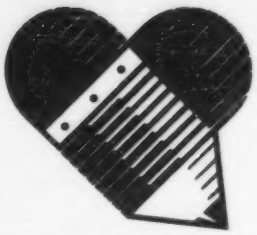

Des écoles bienveillantes et sécuritaires : un idéal à atteindre en Alberta

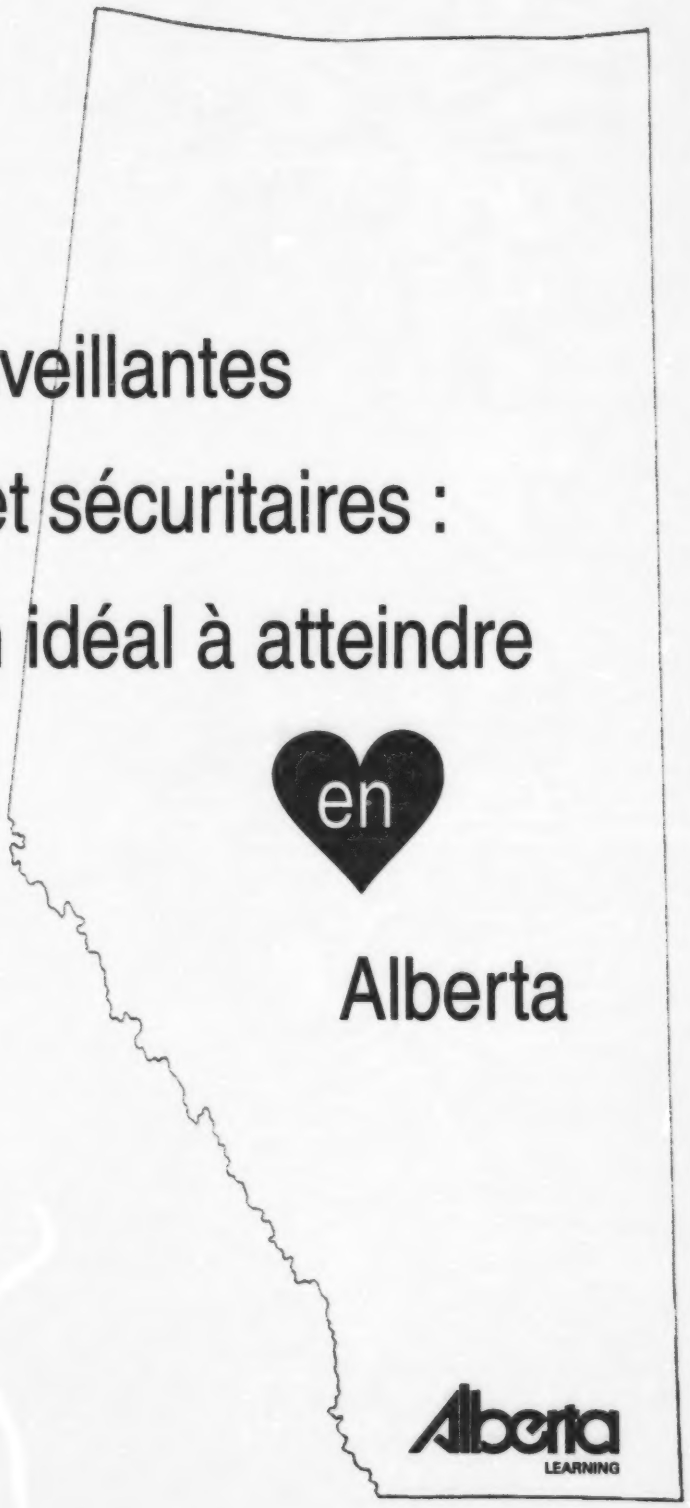

Alberta
LEARNING

101-06434/

Des écoles bienveillantes et sécuritaires : un idéal à atteindre en Alberta

Listes de contrôle conçues pour aider les écoles en cas de situations critiques

DONNÉES DE CATALOGAGE AVANT PUBLICATION (ALBERTA LEARNING)

Alberta. Alberta Learning. Direction de l'éducation française.
Des écoles bienveillantes et sécuritaires : un idéal à atteindre en Alberta.

Version anglaise : Supporting safe, secure and caring schools in Alberta.
ISBN 0-7785-1281-9

1. École -- Alberta – Sécurité -- Mesures. 2. Gestion de la crise dans les écoles -- Alberta. 3. Violence dans les écoles – Alberta – Prévention. 4. Étudiants – Alberta – Attitudes. 5. Étudiants – Alberta – Morale pratique. I. Titre.

LB2866.A333 2001 271.58

Remarque : *Dans cette publication, les termes de genre masculin utilisés pour désigner des personnes englobent à la fois les femmes et les hommes. Ils sont utilisés uniquement dans le but d'alléger le texte et ne visent aucune discrimination.*

Cette publication est destinée au/aux :

Élèves	
Enseignants	✓
Administrateurs (directeurs, directeurs généraux)	✓
Conseillers	✓
Parents	
Grand public	
Autres (à spécifier)	

Copyright © 2001, la Couronne du chef de la province d'Alberta, représentée par le ministre d'Alberta Learning, Alberta Learning, Direction de l'éducation française, 11160, avenue Jasper, Edmonton (Alberta), T5K 0L2,
Téléphone :(780) 427-2940, Télécopieur : (780) 422-1947
Adresse électronique : http://learning.gov.ab.ca/french/

Alberta Learning autorise la reproduction de son matériel à des fins pédagogiques et sans but lucratif. Pour la reproduction du matériel appartenant à une tierce partie, la permission doit être obtenue de cette tierce partie.

TABLE DES MATIÈRES

Raison d'être des listes de contrôle v

Bibliographie vi

Partie A – Les écoles bienveillantes et sécuritaires

L'école bienveillante et sécuritaire : un questionnaire A-1
L'école bienveillante et sécuritaire : une analyse A-5
Les éléments de l'école bienveillante et sécuritaire A-6

Partie B – Listes de contrôle pour les interventions d'urgence

Alerte à la bombe B-1
Bagarres : implication d'un groupe ou d'un gang B-2
Bagarres : un contre un B-3
Prise d'otages B-4
Groupes – Gangs hostiles B-5
Personne hostile B-6
Intrus – Visiteurs indésirables B-7
Meurtre – Tentative de meurtre B-8
Catastrophes naturelles B-9
Autres activités et comportements criminels B-10
Accidents graves : décès subit B-11
Agression sexuelle B-12
Suicide : élèves, membre du personnel, parents B-13
Possession d'arme B-14
Situation d'urgence B-15

Partie C – Rapports sur la situation d'urgence

Numeros de téléphone C-1
Journal des événements C-2
Résumé des renseignements sur la situation d'urgence C-3
Compte rendu faisant suite à la situation d'urgence C-4
Divulgation des renseignements après la situation d'urgence C-5
Sommaire du plan d'action C-6

© Alberta Learning, Alberta (Canada)

Raison d'être des listes de contrôle

Il convient de mentionner que ces listes de contrôle sont tirées du document intitulé *Supporting Safe, Secure & Caring Schools in Alberta*. Ce document a été publié en 1999 par le ministère de l'Apprentissage de l'Alberta.

Le document qui suit est composé de trois parties. Il renferme un questionnaire permettant au personnel scolaire d'analyser la situation actuelle de leur école en matière de bienveillance et de sécurité. Il contient également des listes de contrôle portant sur des interventions souhaitables ou non souhaitables lorsqu'une situation critique survient en milieu scolaire. Quant à la troisième partie, elle comprend des suggestions de formulaires qui pourraient être utilisés comme comptes rendus lors d'une situation d'urgence.

Il est à noter que le ministère de l'Apprentissage ne prescrit aucune norme relativement aux interventions découlant d'une situation critique dans les écoles. C'est à chaque conseil scolaire que revient la tâche d'élaborer les normes destinées aux écoles sous sa responsabilité.

Bibliographie

AUBUT, J. *Les agresseurs sexuels. Théorie, évaluation et traitement*. Montréal, De la Chenelière, 1993.

BEAULIEU, A. « Ateliers de prévention de la violence chez des élèves du premier cycle primaire », *Revue Canadienne de Psycho-éducation*, vol. 27, n° 2 (1998), p. 247-264.

DEBARBIEUX, E. *La violence en milieu scolaire*. Paris, ESF, 1996.

FORTIN, J. « Prévenir la violence à l'école : un nouveau défi pour les enseignants », *Prisme*, vol. 7, n° 2 (1997), p. 476-491.

MICHAUX, Y. *La violence*. Paris, PUF, 1998.

RIVOLIER, J. *Facteurs humains et situations extrêmes*. Paris, Masson, 1995.

WYKA, G. T. *Interventions non-violentes en situation de crise. Une approche pratique de gestion des comportements violents*. Brookfield, Crisis Prevention Institute, 1997.

ZORMAN, M. « Un programme de prévention du mal-être et de la violence à l'école », *Enfance & Psy*, n° 11 (2000), p. 140-150.

Partie A

Les écoles bienveillantes et sécuritaires

L'école bienveillante et sécuritaire : un questionnaire

Le présent document[1] aidera les membres du personnel à analyser la situation actuelle dans leur école. Neuf éléments du milieu scolaire y sont examinés. L'étude de chaque facteur aidera le personnel de l'école à évaluer les efforts qu'il déploie pour offrir un milieu scolaire bienveillant et sécuritaire.

Pour chaque question, indiquez la réponse (oui ou non) correspondant à la situation caractérisant votre école. Au besoin, cochez la case NSP (ne sait pas).

		OUI	NON	NSP
1.	Existe-t-il un code de conduite efficace pour les élèves?			
2.	L'excellence de l'enseignement est-elle une priorité tout au long de l'année?			
3.	En général, les enseignants sont-ils conséquents lorsqu'il est question de corriger les écarts de conduite d'un élève?			
4.	Selon les parents et les élèves, l'école est-elle un milieu bienveillant et accueillant?			
5.	Le personnel de soutien a-t-il la possibilité d'actualiser ses compétences et ses qualifications?			
6.	L'école entretient-elle une bonne relation avec les organismes communautaires tels que les services sociaux et la police?			
7.	Les élèves sont-ils tous traités avec respect et dignité, quelles que soient leur religion, leur origine ethnique et leur race?			
8.	Les élèves qui ont besoin de corriger leur comportement suivent-ils un cours spécifique (portant sur les habiletés sociales, la maîtrise de la colère)?			
9.	Des dispositions adéquates sont-elles prises pour surveiller les élèves qui doivent être retirés temporairement de leur classe?			
10.	Existe-t-il un programme actif de relations publiques dans votre école?			
11.	Les enseignants donnent-ils l'exemple aux élèves quant aux attitudes et aux comportements convenables?			
12.	Votre école fait-elle un effort pour élaborer et mettre en œuvre un programme d'encadrement des élèves?			
13.	Les élèves ayant des besoins particuliers, y compris les élèves doués, reçoivent-ils régulièrement une attention particulière?			

[1] Adaptation : *Positive school discipline: audit questionnaire* (p. 1-2) publié par le ministère de l'Éducation et de la Formation de l'Ontario, Secrétariat de la prévention de la violence, 1994, Toronto (Ontario) : ministère de l'Éducation et de la Formation de l'Ontario, Secrétariat de la prévention de la violence. © Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 1994. Reproduit avec permission.

		OUI	NON	NSP
14.	Votre école intègre-t-elle des programmes de formation aux habiletés sociales (comme le document intitulé – *The ATA's safe and caring schools project: an overview*) à son programme scolaire?			
15.	Le personnel conjugue-t-il ses efforts pour repérer rapidement les élèves ayant des problèmes émotifs, sociaux ou de comportement, et pour s'attaquer à ces problèmes?			
16.	Le personnel de l'école se soucie-t-il des élèves et souligne-t-il leurs réussites?			
17.	En général, les élèves respectent-ils leurs pairs?			
18.	Les dossiers des élèves sont-ils gardés dans un lieu sûr auquel les personnes non autorisées ne peuvent avoir accès?			
19.	Y a-t-il des membres de la communauté, autres que les parents, qui participent à la révision des politiques et des directives générales établies par l'école en ce qui concerne la discipline?			
20.	Les filles et les garçons doivent-ils se conformer au même code de conduite et font-ils face aux mêmes conséquences à la suite d'un mauvais comportement?			
21.	Le personnel prend-il le temps, durant les assemblées ou en classe, d'expliquer clairement tous les aspects du code de conduite de l'école?			
22.	Le personnel conjugue-t-il ses efforts pour repérer tous les cas d'intimidation et de harcèlement et les résoudre de façon appropriée?			
23.	L'administration assume-t-elle un rôle de dirigeant efficace au moment d'aborder les graves problèmes de comportement et de rendement scolaires?			
24.	Les enseignants fixent-ils des attentes élevées en matière d'apprentissage?			
25.	Des dispositions ont-elles été prises pour assurer la surveillance du bâtiment et des terrains de l'école?			
26.	L'école procède-t-elle à des exercices d'évacuation en cas d'incendie et à d'autres exercices d'alerte qui requièrent l'aide de la municipalité?			
27.	Le district scolaire offre-t-il aux enseignants des possibilités de perfectionnement professionnel?			
28.	Les élèves d'autres cultures disposent-ils d'un soutien particulier pour comprendre les normes de l'école?			
29.	Tout élève accusé de mauvaise conduite a-t-il la chance d'être entendu avant qu'un jugement soit rendu?			

Cette page entière est une adaptation de *Positive school discipline: audit questionnaire* (p. 1-2) publié par le ministère de l'Éducation et de la Formation de l'Ontario, Secrétariat de la prévention de la violence, 1994, Toronto (Ontario) : ministère de l'Éducation et de la Formation de l'Ontario, Secrétariat de la prévention de la violence. © Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 1994. Reproduit avec permission.

		OUI	NON	NSP
30.	Les enseignants disposent-ils d'un éventail de sanctions raisonnables pour rappeler à l'ordre les élèves qui causent des difficultés?			
31.	Le personnel et les élèves font-ils un effort supplémentaire pour que l'école soit propre, bien entretenue et accueillante?			
32.	Consulte-t-on les chefs religieux, ethniques et raciaux de la communauté au sujet du comportement des élèves (attentes, encadrement)?			
33.	Les membres du personnel de l'école se considèrent-ils comme des membres importants d'une grande communauté scolaire?			
34.	Les travailleurs de la santé, les travailleurs sociaux et les psychologues participent-ils à la planification des programmes destinés aux élèves ayant des besoins particuliers?			
35.	Avez-vous des activités ou des journées spéciales dont le but est de renforcer la solidarité et l'esprit d'équipe des élèves et du personnel?			
36.	Une vérification complète de la sécurité est-elle effectuée régulièrement dans l'école et sur ses terrains?			
37.	Décririez-vous la plupart des classes de votre école comme des centres d'apprentissage dynamiques?			
38.	Votre école dispose-t-elle d'une politique claire et efficace de renvoi à des spécialistes, lorsqu'il s'agit de traiter des élèves difficiles?			
39.	Généralement, le personnel répond-il de façon négative aux moqueries dites dans la salle du personnel à propos d'autres personnes ou groupes de personnes?			
40.	Les membres du personnel apprécient-ils les apports d'autres membres du personnel, quels que soient leur titre ou leurs tâches?			
41.	Votre école encourage-t-elle ou appuie-t-elle la participation continue de la communauté?			
42.	L'école prend-elle des mesures de prévention et d'intervention efficaces pour réduire au minimum le vol et le vandalisme?			
43.	En cas d'urgence, le personnel qui appelle le bureau peut-il obtenir de l'aide rapidement?			
44.	Votre école collabore-t-elle avec les parents des élèves ayant un mauvais comportement pour régler les problèmes d'attitude?			
45.	Les élèves ont-ils accès à un service de counseling à l'école, quel qu'il soit?			
46.	Les parents participent-ils à la révision du code de conduite de l'école?			
47.	Le personnel reçoit-il, au besoin, de l'information sur les élèves susceptibles de se comporter de façon violente?			

Cette page entière est une adaptation de *Positive school discipline: audit questionnaire* (p. 1-2) publié par le ministère de l'Éducation et de la Formation de l'Ontario, Secrétariat de la prévention de la violence, 1994, Toronto (Ontario) : ministère de l'Éducation et de la Formation de l'Ontario, Secrétariat de la prévention de la violence. © Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 1994. Reproduit avec permission.

		OUI	NON	NSP
48.	Les enseignants prêtent-ils une attention particulière au développement des habiletés en lecture des élèves, et leur offrent-ils le soutien nécessaire?			
49.	Les enseignants comprennent-ils les différents styles d'apprentissage et les modes d'expression de l'intelligence des élèves et y réagissent-ils adéquatement?			
50.	Les différentes cultures de la communauté sont-elles bien représentées dans l'école (photos, objets, réunions)?			
51.	Selon vous, en général, le personnel adopte-t-il une attitude de résolution de problèmes (qu'est-ce que tu pourrais faire la prochaine fois pour améliorer ton comportement) quand un élève se comporte mal?			
52.	Les membres de la communauté aident-ils les élèves ayant des difficultés (programmes de travail, police, groupes de soutien)?			
53.	Les élèves ont-ils tous l'occasion d'exercer un rôle de leadership dans l'école et les encourage-t-on régulièrement à le faire?			
54.	Les membres du personnel se soucient-ils l'un de l'autre et travaillent-ils ensemble en tant que membres d'une même équipe?			
	TOTAL			

LES RÉPONSES « NE SAIT PAS »

L'analyse des réponses « Ne sait pas » donne au personnel de l'école de l'information sur l'efficacité des programmes internes et externes de communication de l'école. Pour certains répondants, « Ne sait pas » doit être accepté comme une réponse appropriée.

Reportez-vous à la page suivante pour obtenir une analyse plus approfondie des neuf éléments essentiels. Afin de déterminer les points forts et les points faibles, nous vous demandons d'encercler le « Oui » sur le tableau, dans le cas des réponses affirmatives, et de faire une croix sur le « Non », dans le cas des réponses négatives. Pour « Ne sait pas », encadrez le numéro correspondant ou mettez-y un point d'interrogation.

Exemple :

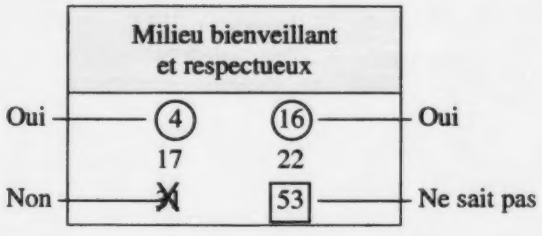

Cette page entière est une adaptation de *Positive school discipline: audit questionnaire* (p. 1-2) publié par le ministère de l'Éducation et de la Formation de l'Ontario, Secrétariat de la prévention de la violence, 1994, Toronto (Ontario) : ministère de l'Éducation et de la Formation de l'Ontario, Secrétariat de la prévention de la violence. © Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 1994. Reproduit avec permission.

L'école bienveillante et sécuritaire : une analyse

Neuf éléments essentiels du milieu scolaire sont énoncés ci-dessous. Ils favorisent la détermination des facteurs spécifiques qui contribuent, de façon importante, à un milieu scolaire bienveillant et sécuritaire.

A Milieu bienveillant et respectueux	
4	16
17	22
31	53

B Milieu sécuritaire	
18	25
36	42
43	47

C Mesures disciplinaires efficaces	
1	3
9	29
30	46

D Attention centrée sur l'enseignement et l'apprentissage	
2	13
24	37
48	49

E Équité, impartialité et compréhension	
7	20
28	32
39	50

F Stratégies de soutien	
12	21
34	35
45	52

G Gestion du comportement et acquisition des habiletés	
8	14
15	38
44	51

H Perfectionnement, rôles et relations du personnel	
5	11
23	27
40	54

I Relations positives entre l'école et la communauté	
6	10
19	26
33	41

Aux pages suivantes, nous énonçons les questions liées à chaque élément et expliquons leur importance.

Cette page entière est une adaptation de *Positive school discipline: audit questionnaire* (p. 3) publié par le ministère de l'Éducation et de la Formation de l'Ontario, Secrétariat de la prévention de la violence, 1994, Toronto (Ontario) : ministère de l'Éducation et de la Formation de l'Ontario, Secrétariat de la prévention de la violence. © Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 1994. Reproduit avec permission.

		OUI	NON	NSP
48.	Les enseignants prêtent-ils une attention particulière au développement des habiletés en lecture des élèves, et leur offrent-ils le soutien nécessaire?			
49.	Les enseignants comprennent-ils les différents styles d'apprentissage et les modes d'expression de l'intelligence des élèves et y réagissent-ils adéquatement?			
50.	Les différentes cultures de la communauté sont-elles bien représentées dans l'école (photos, objets, réunions)?			
51.	Selon vous, en général, le personnel adopte-t-il une attitude de résolution de problèmes (qu'est-ce que tu pourrais faire la prochaine fois pour améliorer ton comportement) quand un élève se comporte mal?			
52.	Les membres de la communauté aident-ils les élèves ayant des difficultés (programmes de travail, police, groupes de soutien)?			
53.	Les élèves ont-ils tous l'occasion d'exercer un rôle de leadership dans l'école et les encourage-t-on régulièrement à le faire?			
54.	Les membres du personnel se soucient-ils l'un de l'autre et travaillent-ils ensemble en tant que membres d'une même équipe?			
	TOTAL			

LES RÉPONSES « NE SAIT PAS »

L'analyse des réponses « Ne sait pas » donne au personnel de l'école de l'information sur l'efficacité des programmes internes et externes de communication de l'école. Pour certains répondants, « Ne sait pas » doit être accepté comme une réponse appropriée.

Reportez-vous à la page suivante pour obtenir une analyse plus approfondie des neuf éléments essentiels. Afin de déterminer les points forts et les points faibles, nous vous demandons d'encercler le « Oui » sur le tableau, dans le cas des réponses affirmatives, et de faire une croix sur le « Non », dans le cas des réponses négatives. Pour « Ne sait pas », encadrez le numéro correspondant ou mettez-y un point d'interrogation.

Exemple :

	Milieu bienveillant et respectueux		
Oui	(4)	(16)	Oui
	17	22	
Non	X	[53]	Ne sait pas

Cette page entière est une adaptation de *Positive school discipline: audit questionnaire* (p. 1-2) publié par le ministère de l'Éducation et de la Formation de l'Ontario. Secrétariat de la prévention de la violence, 1994. Toronto (Ontario) : ministère de l'Éducation et de la Formation de l'Ontario. Secrétariat de la prévention de la violence. © Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 1994. Reproduit avec permission.

L'école bienveillante et sécuritaire : une analyse

Neuf éléments essentiels du milieu scolaire sont énoncés ci-dessous. Ils favorisent la détermination des facteurs spécifiques qui contribuent, de façon importante, à un milieu scolaire bienveillant et sécuritaire.

A Milieu bienveillant et respectueux	
4	16
17	22
31	53

B Milieu sécuritaire	
18	25
36	42
43	47

C Mesures disciplinaires efficaces	
1	3
9	29
30	46

D Attention centrée sur l'enseignement et l'apprentissage	
2	13
24	37
48	49

E Équité, impartialité et compréhension	
7	20
28	32
39	50

F Stratégies de soutien	
12	21
34	35
45	52

G Gestion du comportement et acquisition des habiletés	
8	14
15	38
44	51

H Perfectionnement, rôles et relations du personnel	
5	11
23	27
40	54

I Relations positives entre l'école et la communauté	
6	10
19	26
33	41

Aux pages suivantes, nous énonçons les questions liees à chaque élément et expliquons leur importance.

Cette page entière est une adaptation de *Positive school discipline: audit questionnaire* (p. 3) publié par le ministère de l'Éducation et de la Formation de l'Ontario. Secrétariat de la prévention de la violence, 1994. Toronto (Ontario) : ministère de l'Éducation et de la Formation de l'Ontario, Secrétariat de la prévention de la violence. © Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 1994. Reproduit avec permission.

Les éléments de l'école bienveillante et sécuritaire

A **Milieu bienveillant et respectueux**	
4.	Selon les parents et les élèves, l'école est-elle un milieu bienveillant et accueillant?
16.	Le personnel de l'école se soucie-t-il des élèves et souligne-t-il leurs réussites?
17.	En général, les élèves respectent-ils leurs pairs?
22.	Le personnel conjugue-t-il ses efforts pour repérer tous les cas d'intimidation et de harcèlement et les résoudre de façon appropriée?
31.	Le personnel et les élèves font-ils un effort supplémentaire pour que l'école soit propre, bien entretenue et accueillante?
53.	Les élèves ont-ils tous l'occasion d'exercer un rôle de leadership dans l'école et les encourage-t-on régulièrement à le faire?
Une école bienveillante et des classes où l'on fait preuve d'un réel respect et où l'on se soucie véritablement de tous les élèves sont les éléments fondamentaux d'un milieu scolaire positif. Les élèves, en particulier ceux issus d'un milieu perturbé ou dysfonctionnel, doivent éprouver un sentiment d'appartenance envers l'école afin que les enseignants puissent influencer leur comportement et l'opinion qu'ils ont d'eux-mêmes et des autres. Un milieu bienveillant et respectueux est exempt de tout risque de violence directe et indirecte. Un intérêt sincère pour le bien-être des élèves et du personnel encourage l'adoption de comportements respectueux et socialement responsables. Les actes de violence se manifestent rarement dans un milieu positif.	

B **Milieu sécuritaire**	
18.	Les dossiers des élèves sont-ils gardés dans un lieu sûr auquel les personnes non autorisées ne peuvent avoir accès?
25.	Des dispositions ont-elles été prises pour assurer la surveillance du bâtiment et des terrains de l'école?
36.	Une vérification complète de la sécurité est-elle effectuée régulièrement dans l'école et sur ses terrains?
42.	L'école prend-elle des mesures de prévention et d'intervention efficaces pour réduire au minimum le vol et le vandalisme?
43.	En cas d'urgence, le personnel qui appelle le bureau peut-il obtenir de l'aide rapidement?
47.	Le personnel reçoit-il, au besoin, de l'information sur les élèves susceptibles de se comporter de façon violente?
Les conseils scolaires se doivent d'offrir un milieu sécuritaire aux élèves et au personnel. La sécurité des dossiers et de l'information confidentielle doit également être assurée. Il faut empêcher les dommages à la propriété publique et aux biens personnels et prendre les mesures appropriées contre le vandalisme ou le vol. Si l'école est propre et sécuritaire, les élèves et le personnel auront à cœur qu'elle le reste.	

Cette page entière est une adaptation de *Positive school discipline: audit questionnaire* (p. 6-9) publié par le ministère de l'Éducation et de la Formation de l'Ontario, Secrétariat de la prévention de la violence, 1994, Toronto (Ontario) : ministère de l'Éducation et de la Formation de l'Ontario, Secrétariat de la prévention de la violence. © Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 1994. Reproduit avec permission.

C **Mesures disciplinaires efficaces**	
1.	Existe-t-il un code de conduite efficace pour les élèves?
3.	En général, les enseignants sont-ils conséquents lorsqu'il est question de corriger les écarts de conduite d'un élève?
9.	Des dispositions adéquates sont-elles prises pour surveiller les élèves qui doivent être retirés temporairement de leur classe?
29.	Tout élève accusé de mauvaise conduite a-t-il la chance d'être entendu avant qu'un jugement soit rendu?
30.	Les enseignants disposent-ils d'un éventail de sanctions raisonnables pour rappeler à l'ordre les élèves qui causent des difficultés?
46.	Les parents participent-ils à la révision du code de conduite de l'école?
L'ambivalence et l'inconséquence peuvent nuire à l'efficacité de la discipline à l'école. Le code de conduite peut représenter de façon tangible les attentes, les paramètres et les sanctions imposés à ceux qui doivent travailler ensemble dans une même école. Le processus de discipline doit être juste et les sanctions liées au mauvais comportement doivent être raisonnables et appropriées. La détection précoce, conjuguée à l'enseignement soutenu des comportements convenables, responsables et respectueux, peut empêcher l'apparition de problèmes graves.	

D **Attention centrée sur l'enseignement et l'apprentissage**	
2.	L'excellence de l'enseignement est-elle une priorité tout au long de l'année?
13.	Les élèves ayant des besoins particuliers, y compris les élèves doués, reçoivent-ils régulièrement une attention particulière?
24.	Les enseignants fixent-ils des attentes élevées en matière d'apprentissage?
37.	Décririez-vous la plupart des classes de votre école comme des centres d'apprentissage dynamiques?
48.	Les enseignants prêtent-ils une attention particulière au développement des habiletés en lecture des élèves, et leur offrent-ils le soutien nécessaire?
49.	Les enseignants comprennent-ils les différents styles d'apprentissage et les modes d'expression de l'intelligence des élèves et y réagissent-ils adéquatement?
Parfois, les occasions d'apprentissage des jeunes sont décrites dans un programme distinct de celui de la gestion du comportement des élèves. En fait, ces deux éléments sont étroitement liés. Les élèves qui échouent, qui sont frustrés ou qui s'ennuient sont susceptibles de créer des problèmes à l'école. Une bonne méthode d'enseignement et des attentes élevées en matière d'apprentissage favorisent grandement le développement d'attitudes responsables et respectueuses chez les élèves.	

Cette page entière est une adaptation de *Positive school discipline: audit questionnaire* (p. 6-9) publié par le ministère de l'Éducation et de la Formation de l'Ontario, Secrétariat de la prévention de la violence, 1994, Toronto (Ontario) : ministère de l'Éducation et de la Formation de l'Ontario, Secrétariat de la prévention de la violence. © Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 1994. Reproduit avec permission.

E **Équité, impartialité et compréhension**	
7.	Les élèves sont-ils tous traités avec respect et dignité, quelles que soient leur religion, leur origine ethnique et leur race?
20.	Les filles et les garçons doivent-ils se conformer au même code de conduite et font-ils face aux mêmes conséquences à la suite d'un mauvais comportement?
28.	Les élèves d'autres cultures disposent-ils d'un soutien particulier pour comprendre les normes de l'école?
32.	Consulte-t-on les chefs religieux, ethniques et raciaux de la communauté au sujet du comportement des élèves (attentes, encadrement)?
39.	Généralement, le personnel répond-il de façon négative aux moqueries dites dans la salle du personnel à propos d'autres personnes ou groupes de personnes?
50.	Les différentes cultures de la communauté sont-elles bien représentées dans l'école (photos, objets, réunions)?
En général, le racisme, le sexisme et l'intolérance nourrissent les comportements antisociaux et agressifs. Les enseignants doivent représenter l'impartialité, la tolérance et le respect des différences et exiger des élèves un comportement approprié. Les écoles devraient souligner ouvertement la diversité culturelle et humaine dans la communauté, être un exemple d'acceptation et encourager le sentiment d'appartenance.	

F **Stratégies de soutien**	
12.	Votre école fait-elle un effort pour élaborer et mettre en œuvre un programme d'encadrement des élèves?
21.	Le personnel prend-il le temps, durant les assemblées ou en classe, d'expliquer clairement tous les aspects du code de conduite de l'école?
34.	Les travailleurs de la santé, les travailleurs sociaux et les psychologues participent-ils à la planification des programmes destinés aux élèves ayant des besoins particuliers?
35.	Avez-vous des activités ou des journées spéciales dont le but est de renforcer la solidarité et l'esprit d'équipe des élèves et du personnel?
45.	Les élèves ont-ils accès à un service de counseling à l'école, quel qu'il soit?
52.	Les membres de la communauté aident-ils les élèves ayant des difficultés (programmes de travail, police, groupes de soutien)?
Le personnel de l'école doit faire preuve de créativité dans l'établissement d'une discipline efficace et des stratégies de prévention de la violence. Il est important d'employer des stratégies variées puisque chaque élève réagit à sa façon. La communication des attentes est un élément fondamental. Le but de ce processus est de susciter et d'appuyer un comportement prosocial, responsable et respectueux chez les élèves.	

Cette page entière est une adaptation de *Positive school discipline: audit questionnaire* (p. 6-9) publié par le ministère de l'Éducation et de la Formation de l'Ontario, Secrétariat de la prévention de la violence, 1994, Toronto (Ontario) : ministère de l'Éducation et de la Formation de l'Ontario, Secrétariat de la prévention de la violence. © Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 1994. Reproduit avec permission.

G **Gestion du comportement et acquisition des habiletés**	
8.	Les élèves qui ont besoin de corriger leur comportement suivent-ils un cours spécifique (portant sur les habiletés sociales, la maîtrise de la colère)?
14.	Votre école intègre-t-elle des programmes de formation en habiletés sociales (comme le document intitulé – *The ATA's safe and caring schools project: an overview*) à son programme scolaire?
15.	Le personnel conjugue-t-il ses efforts pour repérer rapidement les élèves ayant des problèmes émotifs, sociaux ou de comportement, et pour s'attaquer à ces problèmes?
38.	Votre école dispose-t-elle d'une politique claire et efficace de renvoi à des spécialistes, lorsqu'il s'agit de traiter des élèves difficiles?
44.	Votre école collabore-t-elle avec les parents des élèves ayant un mauvais comportement pour régler les problèmes d'attitude?
51.	Selon vous, en général, le personnel adopte-t-il une attitude de résolution de problèmes (qu'est-ce que tu pourrais faire la prochaine fois pour améliorer ton comportement) quand un élève se comporte mal?
Souvent, les écoles d'aujourd'hui doivent travailler tant sur le développement social et affectif des élèves que sur leur développement scolaire. Le programme de base doit comprendre des sujets comme la prévention de la violence, la résolution de conflits, les relations interpersonnelles et les valeurs sociales. Ces sujets sont mieux traités, dans tous les domaines, quand ils sont appuyés par des ressources éducatives particulières, comme le document utilisé – *The ATA's safe and caring schools project: an overview*. Que l'enseignant enseigne les mathématiques ou la maîtrise de la colère, il doit rechercher l'amélioration chez l'élève. Les enseignants doivent collaborer avec les parents pour corriger le comportement inacceptable des élèves.	

H **Perfectionnement, rôles et relations du personnel**	
5.	Le personnel de soutien a-t-il la possibilité d'actualiser ses compétences et ses qualifications?
11.	Les enseignants donnent-ils l'exemple aux élèves quant aux attitudes et aux comportements convenables?
23.	L'administration assume-t-elle un rôle de dirigeant efficace au moment d'aborder les graves problèmes de comportement et de rendement scolaires?
27.	Le district scolaire offre-t-il aux enseignants des possibilités de perfectionnement professionnel?
40.	Les membres du personnel apprécient-ils les apports d'autres membres du personnel, quels que soient leur titre de poste ou leurs tâches?
54.	Les membres du personnel se soucient-ils l'un de l'autre et travaillent-ils ensemble en tant que membre d'une même équipe?
Une école où les adultes travaillent en équipe pour atteindre des objectifs communs est perçue comme un lieu de travail moins stressant et plus agréable. Les élèves apprennent plus facilement et se condui-	

Cette page entière est une adaptation de *Positive school discipline: audit questionnaire* (p. 6-9) publié par le ministère de l'Éducation et de la Formation de l'Ontario, Secrétariat de la prévention de la violence, 1994, Toronto (Ontario) : ministère de l'Éducation et de la Formation de l'Ontario, Secrétariat de la prévention de la violence. © Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 1994. Reproduit avec permission.

H **Perfectionnement, rôles et relations du personnel** (suite)
sent de façon plus convenable dans ce type de milieu. Si l'employeur reconnaît les besoins en perfectionnement professionnel du personnel et y répond adéquatement, il pourra se tenir au courant des problèmes d'actualité comme la violence dans les écoles, et abordera ces questions avec plus de confiance. Les relations entre les membres du personnel et entre le personnel et les élèves doivent être caractérisées par le respect mutuel, la confiance et l'harmonie.

I **Relations positives entre l'école et la communauté**	
6.	L'école entretient-elle une bonne relation avec les organismes communautaires tels que les services sociaux et la police?
10.	Existe-t-il un programme actif de relations publiques dans votre école?
19.	Y a-t-il des membres de la communauté, autres que les parents, qui participent à la révision des politiques et des directives générales établies par l'école en ce qui concerne la discipline?
26.	L'école procède-t-elle à des exercices d'évacuation en cas d'incendie et à d'autres exercices d'alerte qui requièrent l'aide de la municipalité?
33.	Les membres du personnel de l'école se considèrent-ils comme des membres importants d'une grande communauté scolaire?
41.	Votre école encourage-t-elle ou appuie-t-elle la participation continue de la communauté?
En s'isolant de la communauté, les écoles ne peuvent fonctionner efficacement. Pour affronter les pressions sociales, politiques et économiques actuelles, les écoles doivent compter sur l'appui soutenu des membres de la communauté et des organismes qui y œuvrent. Si des relations positives et mutuelles sont établies au fil du temps, l'école recevra un soutien solide ainsi que l'approbation de la communauté. Une relation « notre école – notre communauté » fondée sur un soutien mutuel doit donc être favorisée. Cet appui sera toujours présent aussi longtemps que l'école offrira un enseignement de qualité dans un milieu bienveillant et sécuritaire.	

SUIVI

Le personnel peut s'appuyer sur les résultats de ce questionnaire pour mieux orienter ses efforts, afin d'offrir un milieu scolaire bienveillant et sécuritaire. Chaque école est unique, et cette réalité doit être prise en considération au moment de mettre en pratique les renseignements fournis par le présent document. L'école bienveillante et sécuritaire : listes des résultats correspondants aux résultats du présent questionnaire. Ces résultats donnent au personnel de l'école des moyens de décider des domaines prioritaires et des objectifs précis.

Cette page entière est une adaptation de *Positive school discipline: audit questionnaire* (p. 6-9) publié par le ministère de l'Éducation et de la Formation de l'Ontario, Secrétariat de la prévention de la violence, 1994, Toronto (Ontario) : ministère de l'Éducation et de la Formation de l'Ontario, Secrétariat de la prévention de la violence. © Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 1994. Reproduit avec permission.

Partie B

Listes de contrôle pour les interventions d'urgence

ALERTE À LA BOMBE

ÉVALUATION DE LA SITUATION

- La personne qui reçoit l'alerte à la bombe (appel téléphonique) doit recueillir le plus d'information pertinente possible : emplacement, type de bombe, heure prévue de l'explosion, type de camouflage utilisé, responsable de l'attentat et raison de l'attentat.
- Noter le plus grand nombre de détails possible concernant l'appelant et son milieu : bruits, sexe, âge, accent, état émotif, langage utilisé.
- Circonstances à l'école : heure, répartition des élèves, événements spéciaux et ressources disponibles.
- Priorités en matière de communication.

RÉACTION À L'INTERVENTION

À FAIRE	À NE PAS FAIRE
✓ Prendre au sérieux l'alerte à la bombe. ✓ Aviser le service de police et des incendies. ✓ Utiliser un message codé pour informer le personnel. ✓ Évacuer les élèves en suivant les marches à suivre des exercices en cas d'incendie. ✓ Éviter l'endroit où la bombe est censée être située. ✓ Coopérer avec la police pour faciliter la recherche. ✓ Au besoin, se déplacer vers un local de remplacement, selon le plan d'intervention en cas d'urgence. ✓ Punir les auteurs de l'infraction par des sanctions sévères. ✓ Si la menace est réelle, se préparer à faire face aux médias.	✗ Essayer de déplacer ou de désamorcer la bombe. ✗ Toucher ou bouger tout objet ou paquet suspect. ✗ Modifier les activités courantes plus que nécessaire.

ACTIVITÉS DE SUIVI

- Consigner les situations et faire un rapport suivant les besoins.
- Faire un compte rendu complet.
- Revoir la planification des mesures d'urgence.
- Imposer les sanctions appropriées.
- Offrir un soutien continu s'il le faut.
- Communiquer avec les parents au besoin.

ALERTE À LA BOMBE

ÉVALUATION DE LA SITUATION

- La personne qui reçoit l'alerte à la bombe (appel téléphonique) doit recueillir le plus d'information pertinente possible : emplacement, type de bombe, heure prévue de l'explosion, type de camouflage utilisé, responsable de l'attentat et raison de l'attentat.
- Noter le plus grand nombre de détails possible concernant l'appelant et son milieu : bruits, sexe, âge, accent, état émotif, langage utilisé.
- Circonstances à l'école : heure, répartition des élèves, événements spéciaux et ressources disponibles.
- Priorités en matière de communication.

RÉACTION À L'INTERVENTION

À FAIRE	À NE PAS FAIRE
✓ Prendre au sérieux l'alerte à la bombe. ✓ Aviser le service de police et des incendies. ✓ Utiliser un message codé pour informer le personnel. ✓ Évacuer les élèves en suivant les marches à suivre des exercices en cas d'incendie. ✓ Éviter l'endroit où la bombe est censée être située. ✓ Coopérer avec la police pour faciliter la recherche. ✓ Au besoin, se déplacer vers un local de remplacement, selon le plan d'intervention en cas d'urgence. ✓ Punir les auteurs de l'infraction par des sanctions sévères. ✓ Si la menace est réelle, se préparer à faire face aux médias.	✗ Essayer de déplacer ou de désamorcer la bombe. ✗ Toucher ou bouger tout objet ou paquet suspect. ✗ Modifier les activités courantes plus que nécessaire.

ACTIVITÉS DE SUIVI

- Consigner les situations et faire un rapport suivant les besoins.
- Faire un compte rendu complet.
- Revoir la planification des mesures d'urgence.
- Imposer les sanctions appropriées.
- Offrir un soutien continu s'il le faut.
- Communiquer avec les parents au besoin.

BAGARRES : IMPLICATION D'UN GROUPE OU D'UN GANG

ÉVALUATION DE LA SITUATION

- Qui est impliqué (nombre d'individus, membres d'un gang, élèves ou étrangers)?
- Y a-t-il des armes?
- Y a-t-il une histoire derrière le conflit (groupes rivaux, représailles)?
- La situation risque-t-elle de se propager à d'autres élèves ou à d'autres lieux?
- Caractéristiques des combattants – âge, taille, sexe, éléments ethnoculturels, symboles du gang.
- Circonstances : lieu, heure, témoins.
- Priorités en matière de communication.

RÉACTION À L'INTERVENTION

À FAIRE	À NE PAS FAIRE
(en présence d'armes) ✓ Appeler la police. ✓ Évacuer les lieux dans la mesure du possible. ✓ Recueillir le plus de détails pertinents possible pour la police. ✓ Tenter de garder ses distances. ✓ Identifier les chefs. ✓ Utiliser un téléphone cellulaire et une caméra si possible. ✓ Se préparer à faire face aux médias. ✓ Obtenir de l'aide médicale s'il y a lieu. **(en l'absence d'armes)** ✓ Appeler la police et alerter l'administration. ✓ Faire une approche verbale directe à voix forte avec un groupe d'employés. ✓ Aviser lorsque la police s'en mêle. ✓ Disperser la foule et calmer les agitateurs. ✓ Rappeler aux auteurs de l'infraction les sanctions que leur vaudra leur geste. ✓ Se préparer à faire face aux médias.	✗ Attendre avant de prendre des mesures décisives. ✗ Essayer seul de rompre physiquement une bagarre de groupe. ✗ Prendre parti. ✗ Empêcher les combattants de s'enfuir. ✗ Essayer de s'emparer de leurs armes. ✗ Jouer au héros.

ACTIVITÉS DE SUIVI

- Consigner les situations et faire un rapport suivant les besoins.
- Faire un compte rendu ayant pour objectif d'empêcher d'autres altercations entre groupes.
- Si la bagarre implique un gang, mettre sur pied un programme de sensibilisation aux gangs pour le personnel et les élèves.
- Imposer les sanctions appropriées.
- Revoir le plan de gestion des situations d'urgence.
- Offrir un soutien continu s'il le faut.
- Communiquer avec les parents au besoin.

BAGARRES : UN CONTRE UN

ÉVALUATION DE LA SITUATION

- Qui est impliqué (élèves, étrangers)?
- Y a-t-il des armes?
- Y a-t-il un agresseur évident ou les deux personnes sont impliquées à part égale?
- Caractéristiques des combattants : âge, taille, sexe, antécédents, degré d'anxiété, élèves connus.
- Circonstances : lieu, heure, témoins, disponibilité d'autres membres du personnel.
- Existe-t-il une histoire derrière le conflit?

RÉACTION À L'INTERVENTION

À FAIRE	À NE PAS FAIRE
(en présence d'armes) ✓ Appeler la police et assurer la sécurité des autres élèves et du personnel. ✓ Employer un message codé pour assurer la sécurité de l'école. ✓ Garder ses distances, mais donner une directive claire d'arrêter la bagarre et de déposer les armes. ✓ Les aviser que la police a été appelée. ✓ Laisser un agresseur ou les deux quitter les lieux. ✓ Appeler l'ambulance s'il y a des blessés. ✓ Se préparer à faire face aux médias. **(en l'absence d'armes)** ✓ S'approcher ouvertement et dire aux combattants d'arrêter de se battre, sinon la police interviendra. ✓ S'identifier et utiliser des noms dans la mesure du possible. ✓ Demander de l'aide à d'autres membres du personnel. ✓ Disperser les témoins. ✓ Appeler la police s'il le faut. ✓ Obtenir de l'aide médicale s'il y a des blessés.	✗ Tenter de retenir les combattants, à moins que leur âge et leur taille vous permettent d'intervenir directement sans danger. ✗ Demander à des élèves de séparer les combattants. ✗ Les laisser se bagarrer. ✗ Empêcher un ou les deux combattants de s'enfuir, sauf s'ils sont très jeunes. ✗ Jouer au héros.

ACTIVITÉS DE SUIVI

- Consigner les situations et faire un rapport suivant les besoins.
- Faire un compte rendu auprès de toutes les personnes présentes, y compris les témoins.
- Envisager la possibilité de représailles ou de conflits éventuels : prévention.
- Imposer les sanctions appropriées.
- Revoir le plan de gestion des situations d'urgence.
- Offrir un soutien continu s'il le faut.
- Communiquer avec les parents au besoin.

BAGARRES : IMPLICATION D'UN GROUPE OU D'UN GANG

ÉVALUATION DE LA SITUATION

- Qui est impliqué (nombre d'individus, membres d'un gang, élèves ou étrangers)?
- Y a-t-il des armes?
- Y a-t-il une histoire derrière le conflit (groupes rivaux, représailles)?
- La situation risque-t-elle de se propager à d'autres élèves ou à d'autres lieux?
- Caractéristiques des combattants – âge, taille, sexe, éléments ethnoculturels, symboles du gang.
- Circonstances : lieu, heure, témoins.
- Priorités en matière de communication.

RÉACTION À L'INTERVENTION

À FAIRE	À NE PAS FAIRE
(en présence d'armes) ✓ Appeler la police. ✓ Évacuer les lieux dans la mesure du possible. ✓ Recueillir le plus de détails pertinents possible pour la police. ✓ Tenter de garder ses distances. ✓ Identifier les chefs. ✓ Utiliser un téléphone cellulaire et une caméra si possible. ✓ Se préparer à faire face aux médias. ✓ Obtenir de l'aide médicale s'il y a lieu. **(en l'absence d'armes)** ✓ Appeler la police et alerter l'administration. ✓ Faire une approche verbale directe à voix forte avec un groupe d'employés. ✓ Aviser lorsque la police s'en mêle. ✓ Disperser la foule et calmer les agitateurs. ✓ Rappeler aux auteurs de l'infraction les sanctions que leur vaudra leur geste. ✓ Se préparer à faire face aux médias.	✗ Attendre avant de prendre des mesures décisives. ✗ Essayer seul de rompre physiquement une bagarre de groupe. ✗ Prendre parti. ✗ Empêcher les combattants de s'enfuir. ✗ Essayer de s'emparer de leurs armes. ✗ Jouer au héros.

ACTIVITÉS DE SUIVI

- Consigner les situations et faire un rapport suivant les besoins.
- Faire un compte rendu ayant pour objectif d'empêcher d'autres altercations entre groupes.
- Si la bagarre implique un gang, mettre sur pied un programme de sensibilisation aux gangs pour le personnel et les élèves.
- Imposer les sanctions appropriées.
- Revoir le plan de gestion des situations d'urgence.
- Offrir un soutien continu s'il le faut.
- Communiquer avec les parents au besoin.

BAGARRES : UN CONTRE UN

ÉVALUATION DE LA SITUATION

- Qui est impliqué (élèves, étrangers)?
- Y a-t-il des armes?
- Y a-t-il un agresseur évident ou les deux personnes sont impliquées à part égale?
- Caractéristiques des combattants : âge, taille, sexe, antécédents, degré d'anxiété, élèves connus.
- Circonstances : lieu, heure, témoins, disponibilité d'autres membres du personnel.
- Existe-t-il une histoire derrière le conflit?

RÉACTION À L'INTERVENTION

À FAIRE	À NE PAS FAIRE
(en présence d'armes)	
✓ Appeler la police et assurer la sécurité des autres élèves et du personnel.	✗ Tenter de retenir les combattants, à moins que leur âge et leur taille vous permettent d'intervenir directement sans danger.
✓ Employer un message codé pour assurer la sécurité de l'école.	✗ Demander à des élèves de séparer les combattants.
✓ Garder ses distances, mais donner une directive claire d'arrêter la bagarre et de déposer les armes.	✗ Les laisser se bagarrer.
✓ Les aviser que la police a été appelée.	✗ Empêcher un ou les deux combattants de s'enfuir, sauf s'ils sont très jeunes.
✓ Laisser un agresseur ou les deux quitter les lieux.	✗ Jouer au héros.
✓ Appeler l'ambulance s'il y a des blessés.	
✓ Se préparer à faire face aux médias.	
(en l'absence d'armes)	
✓ S'approcher ouvertement et dire aux combattants d'arrêter de se battre, sinon la police interviendra.	
✓ S'identifier et utiliser des noms dans la mesure du possible.	
✓ Demander de l'aide à d'autres membres du personnel.	
✓ Disperser les témoins.	
✓ Appeler la police s'il le faut.	
✓ Obtenir de l'aide médicale s'il y a des blessés.	

ACTIVITÉS DE SUIVI

- Consigner les situations et faire un rapport suivant les besoins.
- Faire un compte rendu auprès de toutes les personnes présentes, y compris les témoins.
- Envisager la possibilité de représailles ou de conflits éventuels : prévention.
- Imposer les sanctions appropriées.
- Revoir le plan de gestion des situations d'urgence.
- Offrir un soutien continu s'il le faut.
- Communiquer avec les parents au besoin.

PRISE D'OTAGES

ÉVALUATION DE LA SITUATION

- Recueillir rapidement les faits et les confirmer dans la mesure du possible.
- Évaluer le danger immédiat des otages.
- Recueillir le plus de renseignements possible sur l'agresseur et sur les otages.
- Évaluer le degré de menace pour les autres : armes, explosifs, etc.
- Se préparer à intégrer le personnel externe d'intervention d'urgence.
- Priorités en matière de communication.

RÉACTION À L'INTERVENTION

À FAIRE	À NE PAS FAIRE
✓ Appeler la police. ✓ Fournir le plus grand nombre de renseignements pertinents possible. ✓ Fournir des locaux appropriés au personnel d'intervention d'urgence. ✓ Coordonner toute communication avec la police. ✓ Empêcher les parents, le personnel, les élèves bouleversés, etc. d'empirer la situation. ✓ Se préparer à un « long siège ».	✗ Essayer de secourir les otages. ✗ Menacer l'agresseur. ✗ Agir trop rapidement ✗ Jouer au héros.

ACTIVITÉS DE SUIVI

- Offrir un service de counseling professionnel et de soutien aux otages.
- Offrir un soutien continu et des services aux autres personnes concernées.
- Faire un compte rendu complet de l'incident.
- Revoir le plan de gestion des situations d'urgence.
- Mettre fin à la situation, en recourant aux médias au besoin.
- Communiquer avec les parents au besoin.

GROUPES – GANGS HOSTILES

ANALYSE DE LA SITUATION

- Qui est impliqué (élèves, intrus, membres d'un gang)?
- Caractéristiques des auteurs de l'infraction : symboles du gang, âge, sexe, éléments ethnoculturels, taille, antécédents.
- Présence ou absence d'armes, quels types d'armes?
- Qui est victime de l'agression (personnel de l'école, autres élèves, étrangers, biens matériels plutôt que des individus)?
- Qui sont les chefs?
- Dangers immédiats : quel genre de danger et pour qui?
- Meilleure façon d'obtenir de l'aide.
- Priorités en matière de communication.

RÉACTION À L'INTERVENTION

À FAIRE	À NE PAS FAIRE
✓ Demander l'aide du personnel de l'école et des services en cas d'urgence s'il le faut. ✓ Appeler la police s'il y a présence d'armes. ✓ Libérer les lieux dans la mesure du possible. ✓ Mettre en œuvre un plan de communication pour la gestion d'une urgence. ✓ Rappeler à toutes les personnes impliquées les conséquences judiciaires possibles (énoncé précis). ✓ Prévenir les actes de violence, lorsque cela est possible. ✓ Réaliser que la violence de groupe peut se propager rapidement. ✓ Utiliser, au besoin, des messages codés pour assurer la sécurité de l'école et des autres élèves. ✓ Permettre aux auteurs de l'infraction de s'échapper, s'ils essaient de le faire.	✗ Affronter seul un groupe hostile. ✗ Sous-estimer la gravité d'une agression de groupe. ✗ Prendre parti. ✗ Affronter directement les agresseurs, physiquement ou verbalement. ✗ Essayer de maîtriser ou de retenir toute personne fautive. ✗ Fermer les issues ou les voies d'évasion – laisser les agresseurs quitter les lieux. ✗ Rester avec le reste du personnel – se disperser. ✗ Jouer au héros.

ACTIVITÉS DE SUIVI

- Consigner les situations et en faire un rapport détaillé.
- Revoir le processus avec tout groupe extérieur témoin de l'incident.
- Faire un compte rendu à l'intention de toutes les personnes présentes.
- Revoir le plan de gestion des situations d'urgence.
- Évaluer les processus de communication.
- Offrir un soutien continu s'il le faut.
- Analyser l'importance des gangs de jeunes, s'il y a lieu.
- Communiquer avec les parents au besoin.

PRISE D'OTAGES

ÉVALUATION DE LA SITUATION

- Recueillir rapidement les faits et les confirmer dans la mesure du possible.
- Évaluer le danger immédiat des otages.
- Recueillir le plus de renseignements possible sur l'agresseur et sur les otages.
- Évaluer le degré de menace pour les autres : armes, explosifs, etc.
- Se préparer à intégrer le personnel externe d'intervention d'urgence.
- Priorités en matière de communication.

RÉACTION À L'INTERVENTION

À FAIRE	À NE PAS FAIRE
✓ Appeler la police. ✓ Fournir le plus grand nombre de renseignements pertinents possible. ✓ Fournir des locaux appropriés au personnel d'intervention d'urgence. ✓ Coordonner toute communication avec la police. ✓ Empêcher les parents, le personnel, les élèves bouleversés, etc. d'empirer la situation. ✓ Se préparer à un « long siège ».	✗ Essayer de secourir les otages. ✗ Menacer l'agresseur. ✗ Agir trop rapidement ✗ Jouer au héros.

ACTIVITÉS DE SUIVI

- Offrir un service de counseling professionnel et de soutien aux otages.
- Offrir un soutien continu et des services aux autres personnes concernées.
- Faire un compte rendu complet de l'incident.
- Revoir le plan de gestion des situations d'urgence.
- Mettre fin à la situation, en recourant aux médias au besoin.
- Communiquer avec les parents au besoin.

GROUPES – GANGS HOSTILES

ANALYSE DE LA SITUATION

- Qui est impliqué (élèves, intrus, membres d'un gang)?
- Caractéristiques des auteurs de l'infraction : symboles du gang, âge, sexe, éléments ethnoculturels, taille, antécédents.
- Présence ou absence d'armes, quels types d'armes?
- Qui est victime de l'agression (personnel de l'école, autres élèves, étrangers, biens matériels plutôt que des individus)?
- Qui sont les chefs?
- Dangers immédiats : quel genre de danger et pour qui?
- Meilleure façon d'obtenir de l'aide.
- Priorités en matière de communication.

RÉACTION À L'INTERVENTION

À FAIRE	À NE PAS FAIRE
✓ Demander l'aide du personnel de l'école et des services en cas d'urgence s'il le faut.	✗ Affronter seul un groupe hostile.
✓ Appeler la police s'il y a présence d'armes.	✗ Sous-estimer la gravité d'une agression de groupe.
✓ Libérer les lieux dans la mesure du possible.	✗ Prendre parti.
✓ Mettre en œuvre un plan de communication pour la gestion d'une urgence.	✗ Affronter directement les agresseurs, physiquement ou verbalement.
✓ Rappeler à toutes les personnes impliquées les conséquences judiciaires possibles (énoncé précis).	✗ Essayer de maîtriser ou de retenir toute personne fautive.
✓ Prévenir les actes de violence, lorsque cela est possible.	✗ Fermer les issues ou les voies d'évasion – laisser les agresseurs quitter les lieux.
✓ Réaliser que la violence de groupe peut se propager rapidement.	✗ Rester avec le reste du personnel – se disperser.
✓ Utiliser, au besoin, des messages codés pour assurer la sécurité de l'école et des autres élèves.	✗ Jouer au héros.
✓ Permettre aux auteurs de l'infraction de s'échapper, s'ils essaient de le faire.	

ACTIVITÉS DE SUIVI

- Consigner les situations et en faire un rapport détaillé.
- Revoir le processus avec tout groupe extérieur témoin de l'incident.
- Faire un compte rendu à l'intention de toutes les personnes présentes.
- Revoir le plan de gestion des situations d'urgence.
- Évaluer les processus de communication.
- Offrir un soutien continu s'il le faut.
- Analyser l'importance des gangs de jeunes, s'il y a lieu.
- Communiquer avec les parents au besoin.

PERSONNE HOSTILE

ÉVALUATION DE LA SITUATION

- Qui est impliqué (élève, parent, étranger, partisans)?
- Caractéristiques de l'auteur de l'infraction : âge, sexe, taille, antécédents, apparence.
- Quel degré de colère la personne fautive a-t-elle atteint (est-elle anxieuse, verbalement hostile, physiquement menaçante, violente, en train de se ressaisir)?
- Présences d'armes : quels types d'armes?
- Réactions d'autres témoins.
- Circonstances : lieu, heure, voies d'évasion, équipement dangereux, systèmes de communication.
- Soutien disponible : pour l'intervenant, pour les auteurs de l'infraction.
- Importance du danger pour l'intervenant, les auteurs des infractions et les autres.
- Évaluer votre état psychologique, émotif et physique.

RÉACTION À L'INTERVENTION

À FAIRE	À NE PAS FAIRE
✓ Rester calme, montrer que vous prenez la situation en mains.	✗ Combattre la colère par la colère.
✓ Prendre des mesures pour protéger les autres élèves.	✗ Confronter directement la personne fautive, que ce soit physiquement ou verbalement.
✓ Faire preuve d'empathie : écouter et comprendre.	✗ Avoir l'air menaçant ou punitif.
✓ Être sincère et professionnel.	✗ Agir trop rapidement : se ressaisir demande du temps.
✓ Parler avec assurance et clarté.	✗ Rester seul si vous pouvez obtenir de l'aide.
✓ Préciser clairement les attentes et les sanctions.	✗ Retenir physiquement l'auteur de l'infraction s'il essaie de s'enfuir.
✓ Appeler l'auteur de l'infraction par son nom, dans la mesure du possible.	✗ Jouer au héros.
✓ Au besoin, demander de l'aide.	
✓ Être conscient du milieu, ainsi que des autres personnes qui s'y trouvent.	
✓ Laisser la colère se dissiper : personne ne peut rester dans une colère noire pendant longtemps.	

ACTIVITÉS DE SUIVI

- Consigner les situations et en faire un rapport détaillé.
- Imposer les sanctions appropriées.
- Faire un compte rendu à l'intention de toutes les personnes présentes.
- Modifier le plan d'intervention en cas d'urgence au besoin.
- Revoir le processus de communication.
- Offrir un soutien continu s'il le faut.

INTRUS – VISITEURS INDÉSIRABLES

ÉVALUATION DE LA SITUATION

- Quelle est la nature de l'intrusion?
- Degré d'anxiété de l'intrus.
- Nombre de personnes impliquées.
- Caractéristiques de l'intrus : âge, sexe, taille, apparence, antécédents, etc.
- Présence ou absence d'armes : quels types d'armes?
- Priorités en matière de communication.

RÉACTION À L'INTERVENTION

À FAIRE	À NE PAS FAIRE
✓ Aborder l'intrus en adoptant la même attitude que s'il était un client, à moins qu'il ne soit armé ou qu'il ait un comportement hostile. ✓ Demander à l'intrus de s'identifier et qui il désire voir. ✓ Accompagner l'intrus dans le bureau général ou hors des terrains de l'école s'il choisit de partir. ✓ Mettre immédiatement en œuvre un plan de sécurité en utilisant un message codé, si vous soupçonnez ou si vous savez que l'intrus possède une arme. ✓ Rappeler à l'intrus irrespectueux et non armé qu'il enfreint la loi (*School Act*, article 21) et qu'il doit quitter les lieux. ✓ Demander de l'aide au premier signe de résistance ou d'hostilité. ✓ Appeler la police si vous pensez que l'intrus a l'intention de se servir de son arme.	✗ Faire comme si les visiteurs inconnus n'existaient pas ou présumer qu'ils ont une raison légitime d'être sur les lieux de l'école. ✗ Laisser les visiteurs se déplacer sans escorte dans l'école. ✗ Affronter seul un intrus hostile. ✗ Retenir ou maîtriser l'intrus s'il essaie de partir. ✗ Hésiter à vous éloigner si votre sécurité est menacée, afin de mettre en œuvre le plan d'intervention en cas d'urgence.

ACTIVITÉS DE SUIVI

- Consigner les situations et faire un rapport selon les besoins.
- Informer la police de l'incident si elle n'est pas intervenue.
- Revoir les dispositifs de sécurité des portes de l'école.
- Revoir le plan de gestion des situations d'urgence.
- Faire un compte rendu à l'intention de toutes les personnes présentes.
- Offrir un soutien continu s'il le faut.

PERSONNE HOSTILE

ÉVALUATION DE LA SITUATION

- Qui est impliqué (élève, parent, étranger, partisans)?
- Caractéristiques de l'auteur de l'infraction : âge, sexe, taille, antécédents, apparence.
- Quel degré de colère la personne fautive a-t-elle atteint (est-elle anxieuse, verbalement hostile, physiquement menaçante, violente, en train de se ressaisir)?
- Présences d'armes : quels types d'armes?
- Réactions d'autres témoins.
- Circonstances : lieu, heure, voies d'évasion, équipement dangereux, systèmes de communication.
- Soutien disponible : pour l'intervenant, pour les auteurs de l'infraction.
- Importance du danger pour l'intervenant, les auteurs des infractions et les autres.
- Évaluer votre état psychologique, émotif et physique.

RÉACTION À L'INTERVENTION

À FAIRE	À NE PAS FAIRE
✓ Rester calme, montrer que vous prenez la situation en mains.	✗ Combattre la colère par la colère.
✓ Prendre des mesures pour protéger les autres élèves.	✗ Confronter directement la personne fautive, que ce soit physiquement ou verbalement.
✓ Faire preuve d'empathie : écouter et comprendre.	✗ Avoir l'air menaçant ou punitif.
✓ Être sincère et professionnel.	✗ Agir trop rapidement : se ressaisir demande du temps.
✓ Parler avec assurance et clarté.	✗ Rester seul si vous pouvez obtenir de l'aide.
✓ Préciser clairement les attentes et les sanctions.	✗ Retenir physiquement l'auteur de l'infraction s'il essaie de s'enfuir.
✓ Appeler l'auteur de l'infraction par son nom, dans la mesure du possible.	✗ Jouer au héros.
✓ Au besoin, demander de l'aide.	
✓ Être conscient du milieu, ainsi que des autres personnes qui s'y trouvent.	
✓ Laisser la colère se dissiper : personne ne peut rester dans une colère noire pendant longtemps.	

ACTIVITÉS DE SUIVI

- Consigner les situations et en faire un rapport détaillé.
- Imposer les sanctions appropriées.
- Faire un compte rendu à l'intention de toutes les personnes présentes.
- Modifier le plan d'intervention en cas d'urgence au besoin.
- Revoir le processus de communication.
- Offrir un soutien continu s'il le faut.

INTRUS – VISITEURS INDÉSIRABLES

ÉVALUATION DE LA SITUATION

- Quelle est la nature de l'intrusion?
- Degré d'anxiété de l'intrus.
- Nombre de personnes impliquées.
- Caractéristiques de l'intrus : âge, sexe, taille, apparence, antécédents, etc.
- Présence ou absence d'armes : quels types d'armes?
- Priorités en matière de communication.

RÉACTION À L'INTERVENTION

À FAIRE	À NE PAS FAIRE
✓ Aborder l'intrus en adoptant la même attitude que s'il était un client, à moins qu'il ne soit armé ou qu'il ait un comportement hostile. ✓ Demander à l'intrus de s'identifier et qui il désire voir. ✓ Accompagner l'intrus dans le bureau général ou hors des terrains de l'école s'il choisit de partir. ✓ Mettre immédiatement en œuvre un plan de sécurité en utilisant un message codé, si vous soupçonnez ou si vous savez que l'intrus possède une arme. ✓ Rappeler à l'intrus irrespectueux et non armé qu'il enfreint la loi (*School Act*, article 21) et qu'il doit quitter les lieux. ✓ Demander de l'aide au premier signe de résistance ou d'hostilité. ✓ Appeler la police si vous pensez que l'intrus a l'intention de se servir de son arme.	✗ Faire comme si les visiteurs inconnus n'existaient pas ou présumer qu'ils ont une raison légitime d'être sur les lieux de l'école. ✗ Laisser les visiteurs se déplacer sans escorte dans l'école. ✗ Affronter seul un intrus hostile. ✗ Retenir ou maîtriser l'intrus s'il essaie de partir. ✗ Hésiter à vous éloigner si votre sécurité est menacée, afin de mettre en œuvre le plan d'intervention en cas d'urgence.

ACTIVITÉS DE SUIVI

- Consigner les situations et faire un rapport selon les besoins.
- Informer la police de l'incident si elle n'est pas intervenue.
- Revoir les dispositifs de sécurité des portes de l'école.
- Revoir le plan de gestion des situations d'urgence.
- Faire un compte rendu à l'intention de toutes les personnes présentes.
- Offrir un soutien continu s'il le faut.

MEURTRE – TENTATIVE DE MEURTRE

ÉVALUATION DE LA SITUATION

- Identifier la victime, l'agresseur et les témoins.
- Identifier l'arme utilisée.
- Menace continue pour les autres.
- Circonstances : lieu, heure, témoins.
- Dispositions nécessaires concernant les journaux, les parents, etc.
- Priorités en matière de communication.
- Appuyer les organismes et les services au besoin.

RÉACTION À L'INTERVENTION

À FAIRE	À NE PAS FAIRE
✓ Supposer que l'agresseur est extrêmement dangereux pour les autres. ✓ Appeler, au besoin, la police, l'ambulance et les autres organismes d'intervention en cas d'urgence. ✓ Protéger les élèves et le personnel. ✓ Permettre à l'agresseur de quitter les lieux. ✓ Se préparer à faire face aux inquiétudes des parents, etc. ✓ Se préparer à faire face aux médias. ✓ Laisser la police s'occuper de l'enquête.	✗ Déranger la scène du crime. ✗ Toucher les armes. ✗ Affronter directement l'agresseur. ✗ Fermer les issues ou suivre l'agresseur. ✗ Étudier tout comportement criminel. ✗ Jouer au héros. ✗ Divulguer le nom des victimes, de l'agresseur ou d'autres informations. La police se chargera d'informer les personnes concernées.

ACTIVITÉS DE SUIVI

- Collaborer pleinement à l'enquête en cours.
- Faire un compte rendu à l'intention de toutes les personnes présentes.
- Préparer les rapports et les dossiers au besoin.
- Revoir les plans de gestion des situations d'urgence et les plans de communication.
- Rendre publiques les mesures prises par l'école pour rétablir et assurer un milieu bienveillant et sécuritaire.
- Offrir un soutien continu s'il le faut.
- Communiquer avec les parents au besoin.

CATASTROPHES NATURELLES
(Tornade, tremblement de terre, tempête)

ÉVALUATION DE LA SITUATION

- Recueillir rapidement les faits.
- Revoir le plan des mesures d'urgence et le plan du conseil scolaire en cas de catastrophe naturelle.
- Déterminer comment les communications avec les élèves, le personnel, les parents, le public et les médias seront le mieux gérées.
- Revoir les structures d'urgence des autorités et le rôle de l'école et du personnel en ce qui a trait à l'ensemble du plan d'intervention de la communauté.
- Envisager de répondre aux médias.

RÉACTION DE L'INTERVENTION

À FAIRE	À NE PAS FAIRE
✓ Appliquer le plan d'intervention de l'école en cas d'urgence, ou de catastrophe naturelle, selon les besoins. ✓ Communiquer avec les services d'urgence municipaux. ✓ Garder tout le monde à l'intérieur, jusqu'à indication contraire. ✓ Faire en sorte que les locaux de l'école soient disponibles en cas d'urgence, selon les besoins. ✓ Avoir à sa disposition un récepteur radiophonique à piles, une lampe de poche, un téléphone et un mégaphone (une radio bidirectionnelle convient). ✓ Considérer d'abord la sécurité et le bien-être des élèves. ✓ Collaborer avec les médias et les autorités pour faire en sorte que l'information publiée soit exacte. ✓ Garantir la sécurité des dossiers scolaires, de l'équipement et des installations. ✓ Être prêt à assumer la direction des opérations.	✗ Paniquer : il faut rester calme et maître de soi. ✗ Estimer les dommages, le nombre de blessés ou de morts; attendre l'information précise. ✗ Permettre à qui que ce soit de nuire au bon déroulement des mesures d'intervention en cas d'urgence. ✗ Divulguer certaines informations sans autorisation.

ACTIVITÉS DE SUIVI

- Consigner les situations et faire un rapport selon les besoins.
- Faire un compte rendu à l'intention de toutes les personnes présentes.
- Revoir les plans d'intervention en cas d'urgence de l'école et de la communauté.
- Offrir un soutien continu s'il le faut.
- Fournir une aide humanitaire à long terme, s'il y a lieu.

MEURTRE – TENTATIVE DE MEURTRE

ÉVALUATION DE LA SITUATION

- Identifier la victime, l'agresseur et les témoins.
- Identifier l'arme utilisée.
- Menace continue pour les autres.
- Circonstances : lieu, heure, témoins.
- Dispositions nécessaires concernant les journaux, les parents, etc.
- Priorités en matière de communication.
- Appuyer les organismes et les services au besoin.

RÉACTION À L'INTERVENTION

À FAIRE	À NE PAS FAIRE
✓ Supposer que l'agresseur est extrêmement dangereux pour les autres. ✓ Appeler, au besoin, la police, l'ambulance et les autres organismes d'intervention en cas d'urgence. ✓ Protéger les élèves et le personnel. ✓ Permettre à l'agresseur de quitter les lieux. ✓ Se préparer à faire face aux inquiétudes des parents, etc. ✓ Se préparer à faire face aux médias. ✓ Laisser la police s'occuper de l'enquête.	✗ Déranger la scène du crime. ✗ Toucher les armes. ✗ Affronter directement l'agresseur. ✗ Fermer les issues ou suivre l'agresseur. ✗ Étudier tout comportement criminel. ✗ Jouer au héros. ✗ Divulguer le nom des victimes, de l'agresseur ou d'autres informations. La police se chargera d'informer les personnes concernées.

ACTIVITÉS DE SUIVI

- Collaborer pleinement à l'enquête en cours.
- Faire un compte rendu à l'intention de toutes les personnes présentes.
- Préparer les rapports et les dossiers au besoin.
- Revoir les plans de gestion des situations d'urgence et les plans de communication.
- Rendre publiques les mesures prises par l'école pour rétablir et assurer un milieu bienveillant et sécuritaire.
- Offrir un soutien continu s'il le faut.
- Communiquer avec les parents au besoin.

CATASTROPHES NATURELLES
(Tornade, tremblement de terre, tempête)

ÉVALUATION DE LA SITUATION

- Recueillir rapidement les faits.
- Revoir le plan des mesures d'urgence et le plan du conseil scolaire en cas de catastrophe naturelle.
- Déterminer comment les communications avec les élèves, le personnel, les parents, le public et les médias seront le mieux gérées.
- Revoir les structures d'urgence des autorités et le rôle de l'école et du personnel en ce qui a trait à l'ensemble du plan d'intervention de la communauté.
- Envisager de répondre aux médias.

RÉACTION DE L'INTERVENTION

À FAIRE	À NE PAS FAIRE
✓ Appliquer le plan d'intervention de l'école en cas d'urgence, ou de catastrophe naturelle, selon les besoins. ✓ Communiquer avec les services d'urgence municipaux. ✓ Garder tout le monde à l'intérieur, jusqu'à indication contraire. ✓ Faire en sorte que les locaux de l'école soient disponibles en cas d'urgence, selon les besoins. ✓ Avoir à sa disposition un récepteur radiophonique à piles, une lampe de poche, un téléphone et un mégaphone (une radio bidirectionnelle convient). ✓ Considérer d'abord la sécurité et le bien-être des élèves. ✓ Collaborer avec les médias et les autorités pour faire en sorte que l'information publiée soit exacte. ✓ Garantir la sécurité des dossiers scolaires, de l'équipement et des installations. ✓ Être prêt à assumer la direction des opérations.	✗ Paniquer : il faut rester calme et maître de soi. ✗ Estimer les dommages, le nombre de blessés ou de morts; attendre l'information précise. ✗ Permettre à qui que ce soit de nuire au bon déroulement des mesures d'intervention en cas d'urgence. ✗ Divulguer certaines informations sans autorisation.

ACTIVITÉS DE SUIVI

- Consigner les situations et faire un rapport selon les besoins.
- Faire un compte rendu à l'intention de toutes les personnes présentes.
- Revoir les plans d'intervention en cas d'urgence de l'école et de la communauté.
- Offrir un soutien continu s'il le faut.
- Fournir une aide humanitaire à long terme, s'il y a lieu.

AUTRES ACTIVITÉS ET COMPORTEMENTS CRIMINELS

ÉVALUATION DE LA SITUATION

- Nature de l'activité criminelle : extorsion, vandalisme grave, harcèlement criminel, vol qualifié, possession ou trafic de stupéfiants, agressions sexuelles, crimes haineux, pornographie ou service de prostitution.
- Préparer pour la police l'information pertinente sur les auteurs de l'infraction, les victimes et les témoins.
- Ne pas jouer le rôle d'un agent de police, sauf si on vous le demande.

RÉACTION À L'INTERVENTION

À FAIRE	À NE PAS FAIRE
✓ Appeler la police. ✓ Remettre toute information et matériel pertinents à la police. ✓ Faire en sorte de protéger les victimes et les témoins. ✓ Maîtriser, retenir ou arrêter (arrestation pour un simple citoyen) les agresseurs seulement si cela est absolument nécessaire pour protéger les individus et les biens matériels. ✓ Collaborer pleinement avec les enquêteurs. ✓ Garantir la sécurité des installations, des dossiers et de l'équipement au besoin. ✓ Collaborer avec les médias et les organismes communautaires.	✗ Enquêter sur le crime. ✗ Suivre les criminels. ✗ Retenir, maîtriser ou arrêter les auteurs de l'infraction, sauf si cela est absolument nécessaire. ✗ Risquer sa sécurité ou celle des autres. ✗ Déranger la scène du crime.

ACTIVITÉS DE SUIVI

- Consigner les situations et faire un rapport selon les besoins.
- Servir de témoin et fournir des preuves pendant les procédures criminelles tel que requis.
- Annoncer les résultats pour démontrer l'intérêt et la vigilance de l'école.
- Assurer un soutien continu et une protection aux victimes, aux témoins et à d'autres s'il le faut.
- Revoir le plan de gestion des situations d'urgence.
- Communiquer avec les parents au besoin.

ACCIDENTS GRAVES : DÉCÈS SUBIT

ÉVALUATION DE LA SITUATION

- Recueillir rapidement des faits précis et obtenir régulièrement de l'information à jour.
- Déterminer quels organismes d'intervention en cas d'urgence doivent être rejoints, p. ex. : déversement de produits chimiques dangereux, accident de transport en commun, etc.
- De l'aide provenant de l'extérieur de la communauté est-elle requise? Comment sera-t-elle obtenue?
- Quels sont les moyens de communication appropriés pour cette situation particulière?
- Coordination des secours et prise en charge de la situation.
- Tenir compte des médias – où et quand les recevoir et comment leur répondre.

RÉACTION À L'INTERVENTION

À FAIRE	À NE PAS FAIRE
✓ Considérer d'abord la sécurité et le bien-être des élèves. ✓ Coordonner des moyens de communication précis avec le personnel, les élèves, les parents et les médias. ✓ Demander l'assistance des services municipaux d'urgence au besoin. ✓ Si un décès subit survient en raison d'un accident à l'école : – donner des renseignements précis – permettre les questions, la discussion et laisser les gens exprimer leur stress et leur deuil – offrir du soutien et un service de counseling – surveiller de près les proches de la victime. ✓ Prendre les dispositions pour s'occuper des personnes éprouvées : élèves, parents, personnel, etc. ✓ Reprendre les activités normales dès que les circonstances le permettent. ✓ Se préparer à faire face aux médias.	✗ Déranger la scène de l'acccident. ✗ Paniquer : rester calme et maître de soi. ✗ Évaluer la situation, les dommages, etc.; attendre les renseignements précis. ✗ Se sentir forcé d'agir imprudemment. ✗ Divulguer les noms, etc.; laisser les autorités transmettre l'information.

ACTIVITÉS DE SUIVI

- Consigner les situations et faire un rapport selon les besoins.
- Faire un compte rendu à l'intention de toutes les personnes présentes, y compris les organismes communautaires.
- Accorder une attention continue aux proches de la victime.
- Offrir un soutien continu s'il le faut.
- Mettre un terme à la situation, en recourant aux médias, s'il y a lieu.
- Assurer le public que l'école fera tout son possible pour offrir un milieu bienveillant et sécuritaire.
- Revoir le plan de gestion des situations d'urgence.
- Communiquer avec les parents au besoin.

AUTRES ACTIVITÉS ET COMPORTEMENTS CRIMINELS

ÉVALUATION DE LA SITUATION

- Nature de l'activité criminelle : extorsion, vandalisme grave, harcèlement criminel, vol qualifié, possession ou trafic de stupéfiants, agressions sexuelles, crimes haineux, pornographie ou service de prostitution.
- Préparer pour la police l'information pertinente sur les auteurs de l'infraction, les victimes et les témoins.
- Ne pas jouer le rôle d'un agent de police, sauf si on vous le demande.

RÉACTION À L'INTERVENTION

À FAIRE	À NE PAS FAIRE
✓ Appeler la police. ✓ Remettre toute information et matériel pertinents à la police. ✓ Faire en sorte de protéger les victimes et les témoins. ✓ Maîtriser, retenir ou arrêter (arrestation pour un simple citoyen) les agresseurs seulement si cela est absolument nécessaire pour protéger les individus et les biens matériels. ✓ Collaborer pleinement avec les enquêteurs. ✓ Garantir la sécurité des installations, des dossiers et de l'équipement au besoin. ✓ Collaborer avec les médias et les organismes communautaires.	✗ Enquêter sur le crime. ✗ Suivre les criminels. ✗ Retenir, maîtriser ou arrêter les auteurs de l'infraction, sauf si cela est absolument nécessaire. ✗ Risquer sa sécurité ou celle des autres. ✗ Déranger la scène du crime.

ACTIVITÉS DE SUIVI

- Consigner les situations et faire un rapport selon les besoins.
- Servir de témoin et fournir des preuves pendant les procédures criminelles tel que requis.
- Annoncer les résultats pour démontrer l'intérêt et la vigilance de l'école.
- Assurer un soutien continu et une protection aux victimes, aux témoins et à d'autres s'il le faut.
- Revoir le plan de gestion des situations d'urgence.
- Communiquer avec les parents au besoin.

ACCIDENTS GRAVES : DÉCÈS SUBIT

ÉVALUATION DE LA SITUATION

- Recueillir rapidement des faits précis et obtenir régulièrement de l'information à jour.
- Déterminer quels organismes d'intervention en cas d'urgence doivent être rejoints, p. ex. : déversement de produits chimiques dangereux, accident de transport en commun, etc.
- De l'aide provenant de l'extérieur de la communauté est-elle requise? Comment sera-t-elle obtenue?
- Quels sont les moyens de communication appropriés pour cette situation particulière?
- Coordination des secours et prise en charge de la situation.
- Tenir compte des médias – où et quand les recevoir et comment leur répondre.

RÉACTION À L'INTERVENTION

À FAIRE	À NE PAS FAIRE
✓ Considérer d'abord la sécurité et le bien-être des élèves. ✓ Coordonner des moyens de communication précis avec le personnel, les élèves, les parents et les médias. ✓ Demander l'assistance des services municipaux d'urgence au besoin. ✓ Si un décès subit survient en raison d'un accident à l'école : – donner des renseignements précis – permettre les questions, la discussion et laisser les gens exprimer leur stress et leur deuil – offrir du soutien et un service de counseling – surveiller de près les proches de la victime. ✓ Prendre les dispositions pour s'occuper des personnes éprouvées : élèves, parents, personnel, etc. ✓ Reprendre les activités normales dès que les circonstances le permettent. ✓ Se préparer à faire face aux médias.	✗ Déranger la scène de l'acccident. ✗ Paniquer : rester calme et maître de soi. ✗ Évaluer la situation, les dommages, etc.; attendre les renseignements précis. ✗ Se sentir forcé d'agir imprudemment. ✗ Divulguer les noms, etc.; laisser les autorités transmettre l'information.

ACTIVITÉS DE SUIVI

- Consigner les situations et faire un rapport selon les besoins.
- Faire un compte rendu à l'intention de toutes les personnes présentes, y compris les organismes communautaires.
- Accorder une attention continue aux proches de la victime.
- Offrir un soutien continu s'il le faut.
- Mettre un terme à la situation, en recourant aux médias, s'il y a lieu.
- Assurer le public que l'école fera tout son possible pour offrir un milieu bienveillant et sécuritaire.
- Revoir le plan de gestion des situations d'urgence.
- Communiquer avec les parents au besoin.

AGRESSION SEXUELLE

ÉVALUATION DE LA SITUATION

- Recueillir des renseignements précis sur la situation.
- Confirmer les circonstances avant de prendre toute mesure que ce soit.
- Déterminer les services de soutien nécessaires pour bien faire face à l'agression (agresseur, victime, témoins).
- Évaluer la vulnérabilité des personnes touchées.

RÉACTION À L'INTERVENTION

À FAIRE	À NE PAS FAIRE
✓ Protéger la victime. ✓ Appeler la police. ✓ Assurer la disponibilité des services de soutien nécessaires. ✓ Communiquer avec les parents de la victime. ✓ Coordonner l'enquête de l'école avec celle de la police. ✓ Coordonner toutes les communications avec le bureau central, la police et les parents. ✓ Se préparer à faire face aux médias. ✓ Consigner toutes les mesures prises concernant l'incident.	✗ Laisser la victime seule. ✗ Déranger la scène du crime. ✗ Contrecarrer toute enquête criminelle. ✗ Minimiser la gravité de toute plainte. ✗ Divulguer les noms.

ACTIVITÉS DE SUIVI

- Offrir un soutien continu à la victime et aux témoins.
- Obtenir des déclarations écrites d'autres élèves et du personnel directement mêlés à l'incident, s'il y a lieu.
- Préparer les rapports et s'assurer de l'exactitude des dossiers.
- Imposer les sanctions appropriées.
- Communiquer les mesures prises par l'école pour assurer un milieu bienveillant et sécuritaire.
- Revoir toutes les mesures, afin de mettre l'accent sur la prévention, les services de counseling et la gestion des situations d'urgence.
- Collaborer aux enquêtes en cours et aux poursuites judiciaires.

SUICIDE : ÉLÈVES, MEMBRES DU PERSONNEL, PARENTS

ÉVALUATION DE LA SITUATION

- Recueillir des renseignements précis concernant le décès.
- Confirmer les circonstances avant de prendre toute mesure que ce soit.
- Déterminer le nombre et les types de services de soutien nécessaires pour affronter la situation; assurer leur accessibilité.
- Déterminer la vulnérabilité des proches de la victime.

RÉACTION À L'INTERVENTION

À FAIRE	À NE PAS FAIRE
✓ Donner des renseignements précis au personnel et aux élèves (une déclaration écrite serait préférable).	✗ Minimiser la tragédie.
✓ Permettre la discussion, les questions et laisser les gens exprimer leur peine et leur deuil.	✗ Glorifier l'acte.
✓ Faire en sorte que les membres du personnel de l'école se réunissent seuls.	✗ Romancer la situation.
✓ Rencontrer les élèves par petits groupes, en présence de membres du personnel de soutien.	✗ Minimiser la douleur et la colère des autres.
✓ Assurer la disponibilité des conseillers au besoin.	✗ Essayer de savoir pourquoi.
✓ Surveiller de près les élèves et le personnel à risque; une intervention pourrait s'avérer nécessaire.	✗ Faire fi de ses propres besoins et émotions.
✓ Accepter le décès.	✗ Se dépêcher de revenir aux activités habituelles.
✓ Permettre à tous de se remettre de l'incident.	

ACTIVITÉS DE SUIVI

- Faire un compte rendu à l'intention de ceux concernés par le suicide.
- Surveiller de près les personnes à risque, au besoin.
- Offrir un soutien et un service de consultation continu, s'il y a lieu.
- Revoir les mesures en cas de suicide et de décès subit.
- Offrir aux élèves et au personnel un milieu bienveillant et sécuritaire.
- Communiquer avec les parents au besoin.

AGRESSION SEXUELLE

ÉVALUATION DE LA SITUATION

- Recueillir des renseignements précis sur la situation.
- Confirmer les circonstances avant de prendre toute mesure que ce soit.
- Déterminer les services de soutien nécessaires pour bien faire face à l'agression (agresseur, victime, témoins).
- Évaluer la vulnérabilité des personnes touchées.

RÉACTION À L'INTERVENTION

À FAIRE	À NE PAS FAIRE
✓ Protéger la victime. ✓ Appeler la police. ✓ Assurer la disponibilité des services de soutien nécessaires. ✓ Communiquer avec les parents de la victime. ✓ Coordonner l'enquête de l'école avec celle de la police. ✓ Coordonner toutes les communications avec le bureau central, la police et les parents. ✓ Se préparer à faire face aux médias. ✓ Consigner toutes les mesures prises concernant l'incident.	✗ Laisser la victime seule. ✗ Déranger la scène du crime. ✗ Contrecarrer toute enquête criminelle. ✗ Minimiser la gravité de toute plainte. ✗ Divulguer les noms.

ACTIVITÉS DE SUIVI

- Offrir un soutien continu à la victime et aux témoins.
- Obtenir des déclarations écrites d'autres élèves et du personnel directement mêlés à l'incident, s'il y a lieu.
- Préparer les rapports et s'assurer de l'exactitude des dossiers.
- Imposer les sanctions appropriées.
- Communiquer les mesures prises par l'école pour assurer un milieu bienveillant et sécuritaire.
- Revoir toutes les mesures, afin de mettre l'accent sur la prévention, les services de counseling et la gestion des situations d'urgence.
- Collaborer aux enquêtes en cours et aux poursuites judiciaires.

SUICIDE : ÉLÈVES, MEMBRES DU PERSONNEL, PARENTS

ÉVALUATION DE LA SITUATION

- Recueillir des renseignements précis concernant le décès.
- Confirmer les circonstances avant de prendre toute mesure que ce soit.
- Déterminer le nombre et les types de services de soutien nécessaires pour affronter la situation; assurer leur accessibilité.
- Déterminer la vulnérabilité des proches de la victime.

RÉACTION À L'INTERVENTION

À FAIRE	À NE PAS FAIRE
✓ Donner des renseignements précis au personnel et aux élèves (une déclaration écrite serait préférable). ✓ Permettre la discussion, les questions et laisser les gens exprimer leur peine et leur deuil. ✓ Faire en sorte que les membres du personnel de l'école se réunissent seuls. ✓ Rencontrer les élèves par petits groupes, en présence de membres du personnel de soutien. ✓ Assurer la disponibilité des conseillers au besoin. ✓ Surveiller de près les élèves et le personnel à risque; une intervention pourrait s'avérer nécessaire. ✓ Accepter le décès. ✓ Permettre à tous de se remettre de l'incident.	✗ Minimiser la tragédie. ✗ Glorifier l'acte. ✗ Romancer la situation. ✗ Minimiser la douleur et la colère des autres. ✗ Essayer de savoir pourquoi. ✗ Faire fi de ses propres besoins et émotions. ✗ Se dépêcher de revenir aux activités habituelles.

ACTIVITÉS DE SUIVI

- Faire un compte rendu à l'intention de ceux concernés par le suicide.
- Surveiller de près les personnes à risque, au besoin.
- Offrir un soutien et un service de consultation continu, s'il y a lieu.
- Revoir les mesures en cas de suicide et de décès subit.
- Offrir aux élèves et au personnel un milieu bienveillant et sécuritaire.
- Communiquer avec les parents au besoin.

POSSESSION D'ARME

ÉVALUATION DE LA SITUATION

- Soupçonnez-vous qu'il y a possession d'arme ou en êtes-vous certain? De quel type d'arme s'agit-il?
- Nombre d'individus impliqués.
- Où se trouve l'arme et a-t-elle été utilisée?
- Y a-t-il des blessés?
- Caractéristiques de l'agresseur : notez le plus grand nombre de détails possible sur son état physique et psychologique.
- Détails concernant l'incident, l'automobile, l'évasion, etc.
- Circonstances : lieu, heure, témoins.
- Priorités en matière de communication.

RÉACTION À L'INTERVENTION

À FAIRE	À NE PAS FAIRE
✓ Présumer que l'arme est meurtrière. ✓ Présumer que l'auteur de l'infraction a l'intention d'utiliser son arme. ✓ Appeler la police et l'ambulance s'il y a lieu. ✓ Utiliser un message codé pour assurer la sécurité de l'école et des élèves contre l'agression. Une évacuation pourrait s'avérer nécessaire. ✓ Isoler l'auteur de l'infraction dans la mesure du possible. ✓ Suggérer à l'auteur de l'infraction de déposer son arme et de s'en éloigner. ✓ Attendre que la police engage toute action contre l'auteur de l'infraction. ✓ Recueillir le plus de détails possible concernant l'auteur de l'infraction et la situation. ✓ Se préparer à faire face aux médias.	✗ Affronter directement l'auteur de l'infraction. ✗ Fermer les issues ou empêcher l'auteur de l'infraction de s'enfuir. ✗ Toucher toute arme abandonnée. ✗ Jouer au héros.

ACTIVITÉS DE SUIVI

- Consigner les données et faire un rapport selon les besoins.
- Tenir compte des mesures préventives pour les situations à venir.
- Faire un compte rendu à l'intention de toutes les personnes présentes.
- Revoir le plan de gestion des situations d'urgence.
- Imposer les sanctions appropriées.
- Offrir un soutien continu s'il le faut.
- Communiquer avec les parents au besoin.

POSSESSION D'ARME

ÉVALUATION DE LA SITUATION

- Soupçonnez-vous qu'il y a possession d'arme ou en êtes-vous certain? De quel type d'arme s'agit-il?
- Nombre d'individus impliqués.
- Où se trouve l'arme et a-t-elle été utilisée?
- Y a-t-il des blessés?
- Caractéristiques de l'agresseur : notez le plus grand nombre de détails possible sur son état physique et psychologique.
- Détails concernant l'incident, l'automobile, l'évasion, etc.
- Circonstances : lieu, heure, témoins.
- Priorités en matière de communication.

RÉACTION À L'INTERVENTION

À FAIRE	À NE PAS FAIRE
✓ Présumer que l'arme est meurtrière. ✓ Présumer que l'auteur de l'infraction a l'intention d'utiliser son arme. ✓ Appeler la police et l'ambulance s'il y a lieu. ✓ Utiliser un message codé pour assurer la sécurité de l'école et des élèves contre l'agression. Une évacuation pourrait s'avérer nécessaire. ✓ Isoler l'auteur de l'infraction dans la mesure du possible. ✓ Suggérer à l'auteur de l'infraction de déposer son arme et de s'en éloigner. ✓ Attendre que la police engage toute action contre l'auteur de l'infraction. ✓ Recueillir le plus de détails possible concernant l'auteur de l'infraction et la situation. ✓ Se préparer à faire face aux médias.	✗ Affronter directement l'auteur de l'infraction. ✗ Fermer les issues ou empêcher l'auteur de l'infraction de s'enfuir. ✗ Toucher toute arme abandonnée. ✗ Jouer au héros.

ACTIVITÉS DE SUIVI

- Consigner les données et faire un rapport selon les besoins.
- Tenir compte des mesures préventives pour les situations à venir.
- Faire un compte rendu à l'intention de toutes les personnes présentes.
- Revoir le plan de gestion des situations d'urgence.
- Imposer les sanctions appropriées.
- Offrir un soutien continu s'il le faut.
- Communiquer avec les parents au besoin.

SITUATION D'URGENCE

ÉVALUATION DE LA SITUATION

-
-
-
-
-
-
-

RÉACTION À L'INTERVENTION	
À FAIRE	**À NE PAS FAIRE**
✓	✗
✓	✗
✓	✗
✓	✗
✓	✗
✓	✗
✓	✗
✓	✗

ACTIVITÉS DE SUIVI

-
-
-
-
-
-
-
-

Partie C

Rapports sur la situation d'urgence

Numéros de téléphone

SERVICES D'URGENCE	NUMÉRO DE TÉLÉPHONE
Service d'urgence 911 (là où ce service existe)	
Police – Urgence	
– Ordinaire	
Incendie	
Ambulance	
Hôpital – Urgence	
– Admission	
Jeunesse, J'écoute (24 heures)	1 (800) 668–6868
Ligne d'assistance destinée aux enfants victimes de violence	1 (800) 387–5437
Centre antipoison	1 (800) 332–1414
Coordination des opérations d'urgence pour les conseils scolaires	
Directeur général	
Services aux membres de l'ATA	Edmonton 1 (800) 232–1208 Calgary 1 (800) 332–1280
Services juridiques de l'Alberta School Board Association	Edmonton (780) 482–7311 Calgary (403) 291–3038
Bureau de district local :	
service municipal d'intervention en cas d'urgence	
bureau régional de la santé	
centre local de santé mentale	
bureau régional des services à l'enfance et à la famille	
Autre :	

Journal des événements

DATE	HEURE	INCIDENT	MESURE	INITIALES DU PERSONNEL

Résumé des renseignements sur la situation d'urgence

Ce formulaire sert à consigner les faits liés à une situation d'urgence au fur et à mesure qu'ils sont connus.

Rapport rédigé par : _____

1. Rapport initial ❑ Rapport subséquent ❑
2. Rapport rédigé par : _____

   Heure : _____ Date : _____ Lieu : _____
3. Nature de la situation d'urgence : _____

   elle s'est intensifiée ❑ elle a été désamorcée ❑ elle est inchangée ❑
4. Détails sur ce qui se passe ou sur ce qui s'est passé : _____

   _____

   _____
5. Quelle aide d'urgence est nécessaire? _____

   _____

   _____
6. Autre information pertinente : _____

   _____

   _____
7. Nom des membres du personnel présents : _____

   _____
8. Élèves présents (nom, année scolaire, classe permanente) : _____

   _____
9. L'incident implique-t-il des étrangers?

   Oui ❑ Non ❑

   Si oui, décrivez-les : (les détails sont importants) _____

   _____

   _____
10. Nom des témoins : (numéros de téléphone dans la mesure du possible)

    _____

    _____

    _____

Compte rendu faisant suite à la situation d'urgence

Toute personne directement liée à cette situation d'urgence doit remplir le présent formulaire.

Compte rendu rédigé par : _____

Date : _____ Heure : _____ École : _____

Nature de l'urgence :

Date : _____ Heure : _____ Lieu : _____

Détails : _____

_____

Blessures : Nom des personnes

_____

_____

_____

Nature des blessures :

_____

_____

_____

Services d'urgence appelés :

_____

_____

_____

Efficacité du service :

_____

_____

_____

Intervention de l'école :

_____

_____

_____

Efficacité de l'intervention :

_____

_____

_____

Moyens de communication utilisés :

_____

_____

_____

Efficacité des moyens de communication :

_____

_____

_____

Préoccupations ou problèmes majeurs :

_____

_____

Mesures positives et interventions efficaces :

_____

_____

_____

_____

Divulgation des renseignements après la situation d'urgence

Le présent formulaire sert à transmettre les faits liés à la situation d'urgence et à communiquer des renseignements aux parents ou aux médias.

La présente situation d'urgence s'est produite le _____ à _____
(date) (école)

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

D'après le personnel, cette situation s'est produite, parce que _____

_____

Nous sommes reconnaissants de la coopération et de l'aide de _____

_____

Voici ce que nous envisageons de faire (description du suivi des interventions et des plans d'action)

_____

_____

_____

_____

_____

_____

Fournir de l'information précise afin de rétablir la confiance, de mettre fin aux rumeurs, de renforcer les plans d'action et les interventions de l'école et d'être plus ouvert aux questions.

Veuillez communiquer avec _____ **au** _____ **si**
(nom) (numéro)
vous désirez obtenir de plus amples renseignements sur cette situation.

Sommaire du plan d'action

Les membres de l'équipe de gestion des situations d'urgence doivent remplir individuellement le présent formulaire en s'inspirant des renseignements du compte rendu. Une fois le formulaire rempli, l'équipe devrait se réunir et prendre des mesures fondées sur la rétroaction.

1. Répondant : _____
2. Rôle pendant la situation d'urgence : _____
3. Description de l'incident :_____

   _____

   _____
4. Interventions efficaces : _____

   _____

   _____

   _____
5. Interventions inefficaces : _____

   _____

   _____

   _____
6. Affectation des responsabilités. Qu'est-ce qui a fonctionné? _____

   _____

   _____

   _____
7. Suggestions de modifications à apporter aux plans : _____

   _____

   _____

   _____
8. Rétroaction proposée :

   a) au personnel : _____

      _____

      _____

   b) aux autres : _____

      _____